

SANTÉ DES FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Atelier n°2 :

Recours aux soins et aux dépistages en santé sexuelle et dans la lutte contre le cancer

Animatrices :

Diane POSADAS et Lauriane HAMON, Fondation Armée du salut

Personnes ressources :

Emmanuelle TOQUE, Odile LAVERGNE, Planning familial du Rhône
Virginie de Charentenay, Adémas 69

Rapporteurs :

Camille Wagon, Flora Rando, ADES du Rhône

Nombre de participants : 33 personnes

Sujets débattus (difficultés / questions qui se posent au groupe)

- **Difficultés de recours aux soins pour les suivis gynéco et les suivis de grossesse** à cause des délais d'attentes, des démarches administratives lourdes, et par le manque d'information des femmes.

La complexité pour l'accès aux droits est un des freins les plus importants pour l'accès aux soins et aux traitements des populations précaires.

Ressource CPAM : consultation gynécologique dans le cadre du bilan de santé. Celui-ci peut aussi être demandé par les assurés. Attention l'accès à ce bilan et aux consultations n'est possible que pour les personnes avec des droits ouverts.

- Travailler sur le dépistage peut être une solution afin d'anticiper et de ne pas ajouter une pathologie à leur précarité. Cependant, ces femmes sont souvent dans des situations d'urgence avec des problèmes sociaux qui place **le dépistage au second rang**.

Ressource : Le programme de dépistage des cancers de l'Adémas s'adresse à des personnes ayant droit de 50 à 74 ans. L'objectif de l'Adémas est d'*aller vers* les femmes en précarité.

- Les personnes doivent constamment **changer d'interlocuteurs** ce qui peut les perdre dans leur parcours de soin.

- Les **difficultés de langage** pour la compréhension des termes médicaux est un frein aux recours aux soins mais aussi aux dépistages (invitations aux dépistages = pub).

Ressource : Livret santé bilingue INPES + Fiche ODSE en plusieurs langues pour demande de titre de séjour)

- La **culture** des personnes peut aussi être un frein aux dépistages, aux soins.

- Les professionnels ont des difficultés à accompagner **les femmes victimes de violences** sexuelles.

Idées / Pistes d'actions

- Travailler l'**ouverture des droits** et l'expliquer aux personnes concernées.

- Faciliter les dépistages **en les simplifiant et en allant** vers le public.

Exemple : simplification du dépistage du cancer du colon, dépistage hors les murs

- **Actions collectives** de prévention, d'information, et même de dépistage pour utiliser la dynamique de groupe qui peut diminuer les peurs.

- **Être attentif à la réelle situation de la personne** : langage, capacité de lecture et de calcul et leur situation sociale. S'interroger sur les préoccupations des personnes.

-> Prévention par les pairs ?

- Maintenir **le travail en partenariat** est essentiel.

Structures ressources :

- **La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** est un service médico-psycho-social où les personnes peuvent être accueillies sans rendez-vous. (Attention : les premiers arrivés sont les premiers servis.)

La PASS mobile agit pour les personnes à la rue (ouverture des droits de santé et coordination des parcours de soin).

- **Les médiatrices santé sur les quartiers en politique de la Ville** mènent des permanences d'accès aux droits et aux soins. Elles accueillent, informent, écoutent et orientent les personnes. L'accompagnement est parfois physique, vers les structures et professionnels sanitaires et sociaux. Elles peuvent même être amenées à faire de l'interprétation si besoin.

- **Travail avec interprètes :**

- ISM interprétariat Lyon ou Paris (professionnels), facturation 15 minutes

- Association DA TI SENI, entre bénévoles mais quelqu'un d'extérieur à la personne.

- HCL : un annuaire d'interprètes en interne. Tous les professionnels des HCL peuvent se déclarer interprètes dans n'importe quelle langue.

- **sur les violences sexuelles** : Femmes Information Liaison, VIFF SOS violence, Groupement contre l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS Rhône-Alpes).